



CREPS PACA

Etablissement Public du Ministère de la Santé et des Sports
Aix en Provence | Antibes | Boulouris

➤ BREVET PROFESSIONNEL BPJEPS - Certificat de spécialisation Activités d'Escalade

CREPS PACA Site de Boulouris

Compétences, prérogatives débouchés :

Le titulaire du CS « activités d'escalade » :

- réalise de manière autonome des prestations de découverte, d'initiation et d'animation dans les disciplines de l'escalade auprès de tout public
- conduit des cycles d'apprentissage de l'escalade jusqu'au 1er niveau de compétition
- participe à la gestion et à la maintenance des équipements et du matériel spécifique

Les sites de pratique sur lesquels il exerce son activité sont :

- les SAE
- les SNE de blocs
- les SNE sportives limitées au « secteur découverte » d'une longueur de corde
- les parcours acrobatiques en hauteur

Public concerné :

Conditions : être engagé dans une formation BPJEPS à Boulouris ou être titulaire d'un BP JEPS « activités physiques pour tous » (ou beesapt), « activités nautiques » ou « activités gymniques de la forme et de la force » (ou d'un bees 1^{er} degré équivalent).

Posséder un niveau en escalade 5a en bloc et 6a en tête à vue sur SAE ou site naturel

Contenu de la formation :

3 unités capitalisables avec les objectifs suivants :

UC 1 - Techniques de progression et de sécurité : Être capable de maîtriser les bases de la gestuelle, de la progression et des techniques de sécurité

UC 2 - Encadrement : Être capable de conduire des cycles d'apprentissage en groupe dans le cadre d'une action éducative

UC 3 : Matériels et équipements : Être capable d'assurer l'entretien, le suivi et la maintenance des équipements et matériels spécifiques.

Calendrier :

Dates de la formation : du 21 au 25/02/2011 et du 21 au 25/03/2011 et du 18 au 22/04/2011 et du 16 au 20/05/2011 pour la formation en centre

1 semaine en entreprise entre le 26/02 et le 31/05/2011

Volume horaire global : 175 H

Nombre d'heures en centre (CREPS) : 140 H

Nombre d'heures en entreprise : 35 H

Sélection :

Dates de la sélection : 04/02/2011

Nature et modalités des épreuves :

- enchaîner, en posant des dégaines, au moins une voie d'escalade cotée 6a en tête à vue sur 3 proposées
- effectuer une manœuvre de réchappe
- installer un relais en haut d'une voie équipée
- descendre en rappel auto-assuré
- enchaîner un passage de bloc coté 5a après travail si nécessaire
- assurer la sécurité d'un grimpeur lors du passage de son test

Epreuve complémentaire pour tous les candidats :

- un entretien de 30' maximum visant à évaluer son projet et son expérience (support libre - au choix du candidat).

Nombre de places : 12

Modalité d'évaluation et certification

3 épreuves :

Epreuve n°1 : épreuve pratique concernant les techniques de progression et de sécurité, les matériels et les équipements

Epreuve 2 : épreuve écrite concernant les techniques de progression et de sécurité, les matériels et les équipements

Epreuve 3 : épreuve pratique concernant l'encadrement d'un groupe dans le cadre d'une action éducative en « activités d'escalade ».

Aspects financiers :

Tarif de la formation : 1372 €

Hébergement et restauration : voir « infos pratiques » sur le site

Inscription :

Dossier à télécharger sur le site <http://www.crepspacaboulouris.fr> ou à retirer au secrétariat des formations

et à déposer pour le 04/01 /2011 délai de rigueur

Responsable de la formation : David GODEFROY
